

Faculté des lettres et des langues

Service scolarité

Avis aux étudiants

Pour tout document relatif au service de scolarité, l'étudiant doit :

- Retirer une demande au niveau du département.**
- Déposer la demande le dimanche.**
- Récupérer le document le mercredi.**

Pièces justificatives :

- Extrait de naissance pour rectification d'erreur.**
- Déclaration de perte.**
- Copie du relevé de notes du bac pour carte magnétique**

Le service scolarité